

## **Famille - Education**

Retrouvez ci-dessous les démarches liées aux familles et à l'éducation qui peuvent être réalisées en ligne. **[Pour consulter l'ensemble des démarches incluant celles qui ne s'effectuent pas en ligne, cliquez sur ce lien.](#)**

### **Je souhaite entrer en contact avec l'association La Parentèle**

L'association *La Parentèle* offre un lieu pour tous les parents et futurs-parents. Elle est située au sein de la Maison de l'enfance à Chambly.

L'association La Parentèle a pour objectif principal le soutien à la fonction parentale grâce à la mise en place de différentes actions et rencontres auprès des familles de Chambly et des communes avoisinantes.

[Voir la fiche association avec téléphone et e-mail](#)

**Site internet :** [www.laparentele.fr](http://www.laparentele.fr)

**Facebook :** [La Parentèle Chambly - 60](#)

### **Je souhaite savoir quelle est l'école de mon secteur d'habitation**

La répartition des élèves dans les différentes écoles s'effectue selon une logique de sectorisation. Sauf dérogation, votre enfant doit être inscrit dans une école située dans le secteur rattaché à votre domicile.

[Pour connaître l'école de mon secteur d'habitation, cliquez-ici.](#)

### **Je souhaite inscrire mon enfant à l'étude de son école élémentaire**

Pour inscrire votre/vos enfant(s), il suffit de **remplir le formulaire des services de l'enfance**. Il vous sera demandé d'y joindre la page de vaccination du carnet de santé et l'attestation d'assurance extra scolaire de l'année en cours.

Le même formulaire permet d'inscrire votre enfant à la fois à l'étude proposée par son école (pour les primaires uniquement), à la restauration scolaire, à l'accueil périscolaire et à l'accueil de loisirs (mercredis et/ou vacances). Le service reprendra contact avec vous si l'inscription est incomplète.

- **Pour les maternelles :** [formulaire d'inscription](#)

- **Pour les élémentaires :** [formulaire d'inscription](#)

Lors de l'inscription sera créée une carte "Family" par enfant. Celle-ci est personnelle et nominative. Elle est rattachée à un compte famille, dont les codes vous seront communiqués par les services de la mairie lors de la validation de l'inscription. Vous pourrez créditer votre compte famille en ligne directement sur votre [espace famille f@cily](#).

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter le service enfance de la mairie au 01 39 37 44 00.

### **Je souhaite inscrire mon enfant à la restauration scolaire**

Pour inscrire votre/vos enfant(s), il suffit de **remplir le formulaire des services de l'enfance**. Il vous sera demandé d'y joindre la page de vaccination du carnet de santé et l'attestation d'assurance extra scolaire de l'année en cours.

Le même formulaire permet d'inscrire votre enfant à la fois à l'étude proposée par son école (pour les primaires uniquement), à la restauration scolaire, à l'accueil périscolaire et à l'accueil de loisirs (mercredis et/ou vacances). Le service reprendra contact avec vous si l'inscription est incomplète.

- **Pour les maternelles :** [formulaire d'inscription](#)

### - Pour les élémentaires : [formulaire d'inscription](#)

Lors de l'inscription sera créée une carte "Facily" par enfant. Celle ci est personnelle et nominative. Elle est rattachée à un compte famille, dont les codes vous seront communiqués par les services de la mairie lors de la validation de l'inscription. Vous pourrez créditer votre compte famille en ligne directement sur votre [espace famille f@cily](#).

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter le service enfance de la mairie au 01 39 37 44 00.

## Je souhaite connaître les menus de la restauration scolaire

Les **repas, équilibrés et de qualité**, sont élaborés avec l'aide d'une diététicienne puis préparés et fabriqués à la cuisine centrale par du personnel communal expérimenté. Celle-ci est située au sein du restaurant « Flora Tristan », rue Conti.

La restauration scolaire est également assurée les mercredis et jours de vacances pour les enfants des centres de loisirs.

[Pour connaître les menus de la restauration scolaire, cliquez-ici.](#)

## Je souhaite inscrire mon enfant à l'accueil de loisirs et périscolaire

Pour inscrire votre/vos enfant(s), il suffit de **remplir le formulaire des services de l'enfance**. Il vous sera demandé d'y joindre la page de vaccination du carnet de santé et l'attestation d'assurance extra scolaire de l'année en cours.

Le même formulaire permet d'inscrire votre enfant à la fois à l'étude proposée par son école (pour les primaires uniquement), à la restauration scolaire, à l'accueil périscolaire et à l'accueil de loisirs (mercredis et/ou vacances). Le service reprendra contact avec vous si l'inscription est incomplète.

### - Pour les maternelles : [formulaire d'inscription](#)

### - Pour les élémentaires : [formulaire d'inscription](#)

Lors de l'inscription sera créée une carte "Facily" par enfant. Celle ci est personnelle et nominative. Elle est rattachée à un compte famille, dont les codes vous seront communiqués par les services de la mairie lors de la validation de l'inscription. Vous pourrez créditer votre compte famille en ligne directement sur votre [espace famille f@cily](#).

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter le service enfance de la mairie au 01 39 37 44 00.

## Je souhaite inscrire mon enfant aux transports scolaires pour les lycées alentours

Les transports scolaires sont une compétence du département de l'Oise. L'inscription se fait sur le site [oisemobilité.fr](#).

[Pour inscrire mon enfant aux transports scolaires pour les lycées alentours, cliquez-ici.](#)

## Je souhaite connaître les horaires des transports scolaires vers les lycées alentours

Les horaires des transports scolaires sont accessibles sur le site du département de l'Oise.

[Pour connaître les horaires des transports scolaires vers les lycées alentours, cliquez-ici.](#)

## Je souhaite créditer mon compte famille Facily

Le compte famille Facily est associé à la carte Facily personnelle qui vous est remise lors de votre inscription à un/des service(s) de la commune.

Il vous est possible de créditer votre compte famille :

- Directement en ligne sur votre espace famille f@cily (règlement avec votre carte bancaire)
- Au sein des structures dont bénéficie votre enfant (règlement en espèces, chèque, carte bancaire et titres CESU)
- En mairie, sur rendez-vous après du service comptabilité (règlement en espèces, chèque ou titre CESU)

Pour prendre rendez vous, appelez le 01 39 37 44 00.

Les horaires des transports scolaires sont accessibles sur le site du département de l'Oise.

[Pour accéder à votre espace famille f@cily, cliquez-ici.](#)

## **Je souhaite bénéficier du Pass'Permis Citoyen**

Le Pass'Permis Citoyen est une aide financière de 600€, sans aucune condition de ressources, allouée par le Conseil départemental de l'Oise.

Ce dispositif, innovant et unique en France, permet aux Oisiens de moins de 20 ans de financer leur permis de conduire en contrepartie d'une mission bénévole de 70 heures dans une collectivité ou une association de l'Oise.

[Le dossier de candidature et la liste des partenaires à ce dispositifs sont en téléchargements sur le site du département.](#)